

Participez à la fête de la musique à Avignon



En raison des incertitudes liées à la situation sanitaire, la ville d'Avignon propose une édition adaptée au contexte. La municipalité appelle tous les groupes de musiques, chanteurs, musiciens qui le souhaitent à perpétuer cette journée conviviale tant attendue, sous deux formes possibles.

Deux possibilités sont envisagées : des web-vidéos diffusées sur [avignon.fr](https://www.avignon.fr) et les réseaux sociaux de la ville d'Avignon (Facebook, Youtube) et la réalisation de concerts acoustiques en déambulation, dans les parcs et jardins, dans les rues et places de la Ville. En fonction de l'évolution sanitaire et des prescriptions gouvernementales au-delà du 15 mai, d'autres formes événements pourront être proposées aux participants.

Déambulations acoustiques

La municipalité n'est pas en mesure d'investir toutes les rues de la ville en même temps, et a donc



Ecrit par Linda Mansouri le 5 mai 2021

identifié des parcours permettant le maintien d'une jauge déterminée et le respect des gestes barrières. Cette liste, non exhaustive, pourra être complétée post-sélection. Des départs échelonnés seront mis en place. Le public est invité à postuler sur l'une de ces propositions. En cas d'évolution positive de la situation, les protocoles prévus seront réévalués avec par exemple, la possibilité de mise en place de scènes.

Les lieux de départ ?

Plusieurs points de départ sont envisagés : place de l'Horloge ; place du Palais ; place Pie ; place Saint Didier ; place Crillon ; place des Corps Saints ; place des Carmes ; place de la Londe ; les Halles rue de la bonneterie ; square Agricole Perdiguier ; parc du Clos de la Murette ; parc Chico Mendès ; château de Saint Chamand ; parc de la Cantonne et Jardin de l'Abbaye Saint-Ruf.

Soutien en communication et logistique

La proposition musicale intégrera la programmation de la Ville d'Avignon qui sera relayée sur les supports de communication de la ville ainsi que sur les sites partenaires. Les informations et éléments nécessaires à la communication sont à joindre à votre candidature. Le groupe intégrera des parcours prédéfinis permettant de pallier aux contraintes de distanciations sociales. Des départs échelonnés seront mis en place afin d'éviter les rassemblements. Seule la commission de sécurité approuvera l'ensemble des demandes sur la ville d'Avignon. Concernant les mesures liées à la situation sanitaire, la municipalité transmettra post-sélection, le protocole sanitaire détaillé à mettre en place sur l'événement.

Dispositif scénique si la situation s'améliore

Si la situation sanitaire ou les mesures ne permettent pas la tenue de la manifestation, la fête sera annulée dans le format présentiel, en faveur du numérique. Il est donc important d'indiquer un lien vers les fichiers également sur la fiche de participation pour les déambulations. Si la situation sanitaire permet d'envisager la mise en place de concert avec dispositif scénique, il est important de préciser dans votre fiche si vous souhaitez être contacté, ainsi que vos besoins techniques et logistiques éventuels. Rappelons que les dernières directives gouvernementales font état d'un assouplissement des conditions, avec notamment la possibilité à partir du 9 juin, de se réunir à 5 000 personnes dans les lieux de culturels, sous réserve du pass sanitaire.

Conditions de circulation

Le couvre-feu passera de 21 heures à 23 heures à partir du 9 juin. La piétonisation pour la tranquillité de tous sera mise en place à partir de 18h00 jusqu'à 02h00. Un plan de circulation sera communiqué sur les outils de communication de la ville afin de signaler les portes entrantes et sortantes. Les artistes devront s'assurer de fournir au Département de la Culture le type de véhicule et la plaque d'immatriculation afin que leur soit remis un laissez passer. La ville ne pourra garantir un stationnement en proximité de scène.



Ecrit par Linda Mansouri le 5 mai 2021

Pour s'inscrire

Pour s'inscrire, il convient de remplir la [fiche de participation](#) à renvoyer par mail culture@mairie-avignon.com en précisant le format proposé (numérique ou déambulation), avant le mardi 21 Mai 2021 : date butoir de réception des candidatures.